



Les clés d'une transmission réussie de l'entreprise familiale

Anticiper - optimiser - pérenniser

PARIS
Jeudi 17 mars 2022

9h-13h

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE
Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75

Florence Lavoissière

f.lavoissiere@middlenext.com

Les clés d'une transmission réussie de l'entreprise familiale : Anticiper - optimiser - pérenniser

<p>LIEU</p> <ul style="list-style-type: none">▪ PARIS 9h - 13h (Accueil à 8h45) Palais Brongniart 28, place de la Bourse - Paris	<p>OBJECTIFS</p> <p>Comprendre les enjeux d'une transmission anticipée de l'entreprise familiale</p> <p>Redécouvrir les outils juridiques et fiscaux qui peuvent être utilisés pour sécuriser et optimiser la transmission tout en assurant la pérennité de l'entreprise familiale</p> <p>Comprendre la position de l'administration fiscale et de la jurisprudence</p> <p>Anticiper et gérer les risques juridiques et fiscaux d'un montage patrimonial</p>
<p>ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Session ½ journée▪ 6 participants maximum▪ Petit déjeuner d'accueil	<p>CONTENU</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Autour de cas pratiques : comment conduire une réflexion globale sur une stratégie patrimoniale ?<ul style="list-style-type: none">○ proposition de méthodologie○ recherche d'outils et de stratégies adaptés et imaginés dans le respect des spécificités familiales○ nécessité d'un accompagnement pluridisciplinaire et personnalisé○ cas pratiques▪ Boîte à outils juridiques et fiscaux<ul style="list-style-type: none">○ holding animatrice et Pacte Dutreil○ outils de protection contre les risques de décès et d'incapacité○ donation-partage avec soulte○ changement de régime matrimonial○ donation transgénérationnelle, graduelle et résiduelle○ charte de famille▪ Présentation des dernières évolutions jurisprudentielles<ul style="list-style-type: none">○ présentation des dernières jurisprudences fiscales et juridiques○ évolution jurisprudentielle de la notion de holding animatrice○ situations remises en cause par l'administration fiscale○ maîtriser les principaux points d'attention
<p>PRIX</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Membres Middlenext : 660 € TTC (550 € HT)▪ Prix public : 1140 € TTC (950 € HT) <p>Organisme de formation agréé</p>	<p>INTERVENANTS</p> <p>Patrice GRAILLAT, Avocat Associé, Directeur Régional - Droit fiscal - Fidal</p> <p>Marie-Lorraine HENRY, Avocat Associé, Diplômée Notaire, Directrice du département Droit du Patrimoine - Fidal</p>

INSCRIPTIONS
Florence Lavoissière
Tel. 01 55 80 75 75
E-Mail : f.lavoissiere@middlenext.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Les clés d'une transmission réussie de l'entreprise familiale

participera à la matinée :

Jeudi 17 mars 2022

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

660 € TTC, pour les membres de Middlenext

1140 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE

Middlenext

Florence Lavoissière

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75